

Se loger

L'Enssib met à votre disposition plusieurs dispositifs vous permettant de vous loger. Trouvez la bonne formule, selon votre statut et la durée de votre formation.

Pour tous

La plateforme d'aide au logement Studapart

L'Enssib s'associe avec Studapart, plateforme qui met à votre disposition des milliers d'offres de logement.

enssib.studapart.com

Futur étudiant ou fonctionnaires stagiaires de l'Enssib, la plateforme vous permettra de :

- Trouver une location en France et à l'étranger pour votre année de mobilité
- Trouver votre colocation en France et à l'étranger
- Trouver une chambre temporaire en France et à l'étranger

Des centaines de logements de propriétaires privés, en résidences, d'agences immobilières sont disponibles à proximité de notre école.

Déjà étudiants ?

Connectez-vous à la plateforme en cliquant sur « Connexion étudiant » puis sur « Inscription avec mon mail ».

Futurs étudiants et élèves ?

Vous recevrez un code par le service vie étudiante de l'école vous permettant de vous connecter une fois votre inscription confirmée à l'Enssib.



Se loger

Vous quittez votre logement et votre propriétaire souhaite le relouer à un autre étudiant ?

Plus efficace que des petites annonces papier, communiquez sur la plateforme avec par exemple le mail suivant:

« Bonjour,

L'Essib dispose d'une plateforme logement sur laquelle les propriétaires peuvent déposer leur(s) annonce(s).

Votre annonce sera seulement visible des étudiants et élèves de l'école.

Voici le lien : <https://ensib.studapart.com>

1. Vous devez cliquer sur "Connexion propriétaire"
2. Vous devez vous inscrire
3. Vous pourrez déposer votre annonce.

N'hésitez pas à communiquer autour de vous sur l'existence de cette plateforme afin que l'offre puisse s'étoffer, les besoins de nos étudiants étant de plus en plus grandissants.

Pour toute question relative à la plateforme, n'hésitez pas à contacter Luce du service support propriétaire : proprietaire@studapart.com - 01 82 28 60 32. »

Logements Est Métropole Habitat

Quelques logements sociaux du bailleur Est Métropole Habitat sont réservés au public en formation à l'Enssib. Ils se situent dans 2 résidences proches de l'École :

- résidence Barcelone ;
- résidence Sydney.

Attention, vous devez impérativement nous écrire (logement@enssib.fr) en premier lieu avant de faire les démarches auprès d'Est Métropole Habitat.

Site internet de conseils en matière de location

Que vérifier lors de la visite d'un logement ? Quels documents peut-on ou ne peut-on pas vous demander ? Voici quelques conseils et éléments de réglementation à connaître avant de signer votre contrat de location.

<http://www.etudiant.gouv.fr/cid131326/quelques-conseils-avant-de-louer-un-logement.html>



Se loger

Pour les étudiants en masters

Les logements du Crous

Les résidences universitaires : La demande de logement en résidence universitaire s'effectue chaque année en ligne sur le site du Crous, entre le 15 janvier et le 30 mai, par le biais du Dossier social étudiant (DSE). Vous pouvez également faire une demande de logement en cours d'année.

Le Crous de Lyon dispose de 40 résidences universitaires sur l'académie de Lyon, proposant ainsi plus de 9500 places de logement. Ces résidences accueillent des étudiants sur critères sociaux, des étrangers individuels, des boursiers du gouvernement français, des enseignants-chercheurs etc. Certaines sont entièrement réservées à certains publics.

Contact Crous : 04 72 80 17 70 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h - logville@crous-lyon.fr

Pour en savoir plus : www.crous-lyon.fr/logements/nos-logements/

Le site Lokaviz.fr : Cette centrale du logement étudiant gérée par le Crous propose des solutions de logement en résidences universitaires, logements privés, colocations... partout en France.

<http://www.lokaviz.fr>

La caution Visale, caution logement étudiant : La garantie Visale, un service proposé par Action Logement, offre à tous les étudiants, sans conditions de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement. Visale se porte garant auprès de votre bailleur, une solution simple et accessible en quelques clics.

www.visale.fr

Pour les fonctionnaires stagiaires

Logements SIAL pour fonctionnaires

Le service inter administratif du logement (SIAL) propose des logements réservés aux fonctionnaires de l'Etat dans le parc HLM du Rhône, soit 5% des logements sociaux.

Conditions : ne pas dépasser le plafond de ressources HLM et être fonctionnaire de l'Etat ou d'un établissement public de l'État à caractère administratif

Pour retirer un dossier, contactez la préfecture du Rhône : 04 81 92 45 00 du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00 (sauf mercredi) ou ddcs-sial@rhone.gouv.fr

Résidences Etats-Unis et Santos Dumont : réservées aux fonctionnaires

Ces résidences toutes équipées proposent des chambres et des appartements/studios aux agents de l'Etat pour un tarif compris entre 270 et 600 euros toutes charges comprises.

93-95, boulevard des Etats-Unis, 69008 LYON - <http://residences.rezo1901.org/> - 04 78 76 02 00

Logements Crous pour les professionnels

Le Crous Lyon-Saint-Etienne dispose de 3 résidences pour les courts ou longs séjours, réservées aux professionnels (enseignants-chercheurs, professionnels des bibliothèques...). Contactez logville@crous-lyon.fr.

- Résidence Jean Meygret (Lyon 5ème - T1 et T1 bis)
- Résidence Lirondelle, (Lyon 3ème - T1)
- Résidence Fort Saint-Iréné (Lyon 5ème - T1 et T1 bis)

